

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 26 juin 2018**

**Rapporteur :  
Monsieur Alain  
DECOURCHELLE**

**N° 37**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 04/07/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/07/2018 (accusé de réception du 04/07/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Passation d'un avenant n°2 au marché de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable - Vallée du Jet à Ergué-Gabéric**

**L'objet du présent rapport est de prolonger par avenant la durée du marché de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable vallée du Jet à Ergué-Gabéric, afin de changer la canalisation de refoulement en mauvais état et d'intégrer le surcoût**

**\*\*\***

En cours de chantier, Quimper Bretagne Occidentale a constaté que la canalisation de refoulement du poste de relevage du lotissement du Jet à Ergué-Gabéric, est en mauvais état.

Compte tenu de l'investissement de la ville d'Ergué-Gabéric dans une réfection totale de la voirie, Quimper Bretagne Occidentale a décidé de renouveler cette conduite sous l'emprise des réfections du lotissement (environ 80 ml).

Par conséquent il est proposé dans l'avenant n°2, de prolonger le délai (3 semaines), ainsi que d'augmenter le montant du marché de 25 000 €, soit 6,25 % de hausse.

**\*\*\***

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à signer l'avenant n°2.